



## Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM REGION BRUMATH 1 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67170 BRUMATH déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Francis DEBES, représentant de la société A2F CONSULTING ALSACE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 IMPASSE HINTERFELD 67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur DEBES Francis

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 01040 00020962501 07

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 octobre 2023

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Anthony LAGARDERE  
Chargé d'affaires professionnels  
anthony.lagardere@creditmutuel.fr

Signé électroniquement le 12/10/2023 par  
Francis DEBES

JST141



**Crédit Mutuel**  
Région Brumath

1, rue du Général de Gaulle  
B.P. 30114 - 67173 BRUMATH  
Tél. 03 90 41 65 08 (appel local non surtaxé)